

leurs ouvriers. Des 350,000 fermes que l'on trouve au Canada aujourd'hui, je parie qu'il y aurait du travail pour un chômeur dans chacune d'elles, si le système offrait un moyen de rémunérer cette main-d'œuvre. Le pays en bénéficierait. Mais tant que le gouvernement lèvera des impôts comme il le fait sans rien offrir en retour—même pas des programmes qui assurent une base solide au système, au lieu de l'affaiblir—tout ira de mal en pis.

Je pense que le gouvernement devrait étudier certaines de ces questions. Je lui fais ces suggestions pour le bien du pays. Lorsqu'il permet à la bureaucratie de déverser des tonnes de papperasses qui nous amènent à payer de plus en plus d'impôts, il fait fausse route. Nous devrions prendre une tout autre orientation. Ce n'est pas que là-bas que nous avons besoin de plus d'heures de travail, c'est ici, au ministère. Je pense donc qu'il y va de notre intérêt à tous que le gouvernement se rende compte de cette situation et qu'il réalise que nous sommes engagés dans une voie qui nous mènera à la catastrophe d'ici deux, trois ou quatre ans.

Nous avons encore le temps de changer d'orientation, mais il nous en reste de moins en moins. J'espère que le ministre transmettra ce message au premier ministre et qu'il lui rappellera qu'il nous a promis après les élections d'écouter ce que nous avions à dire.

**Des voix:** Bravo!

**M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord):** Monsieur l'Orateur, je me réjouis de pouvoir prendre la parole à la Chambre au cours de ce débat. Enfin, quand je dis que je me réjouis, c'est une façon de parler parce qu'une loi fiscale n'est pas un sujet de réjouissance. J'imagine que nous n'y pouvons rien. C'est tout de même décevant de débattre du bill qui nous est proposé. On n'y peut voir aucune orientation précise de la part du gouvernement, à moins que sa politique consiste justement à recourir à des expédients, à faire du rafistolage ou encore à procéder à des coupures sans prodiguer aucun conseil aux partenaires économiques du pays. Les industriels et les commerçants canadiens ne trouveront rien dans le projet de loi qui leur permette d'arrêter des orientations pour les prochaines années.

● (1650)

Je note la présence du ministre d'État aux Finances (M. Bussièrès). J'ai remarqué avec plaisir qu'il prenait des notes pendant que le député de Red Deer (M. Towers) parlait. J'espère qu'il sera ainsi en mesure de répondre tout à l'heure à certaines des questions qui auront été posées au cours du débat. Plusieurs points importants ont été évoqués au sujet de l'économie nationale et des orientations—si orientations il y a—que le gouvernement fixe aux partenaires économiques. Il est triste de constater que seulement deux provinces sur dix connaissent une croissance économique. J'ai la chance de représenter un comté de l'une de ces deux provinces.

Je me réjouis que les habitants de ma province ne connaissent pas d'aussi graves difficultés financières qu'un grand nombre de Canadiens de l'Est. Il y a du chômage dans le comté de Surrey, c'est vrai et les chômeurs sont les premiers à se désoler de la situation. Il n'empêche que le taux de chômage n'est pas aussi élevé que dans beaucoup d'autres régions. Il reste que les chômeurs de ma région, qui se trouvent dans cette situation à cause de la politique financière du gouvernement, trouvent une bien maigre consolation à savoir que leur situa-

### *Impôt sur le revenu—Loi*

tion n'est pas aussi préoccupante en Colombie-Britannique qu'elle l'est pour les chômeurs de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Nouvelle-Écosse et des autres provinces. C'est une bien maigre consolation en effet.

Une des choses qui m'inquiètent le plus c'est de voir dans quelles choses le gouvernement, nous engage subrepticement, sans avoir l'air d'y toucher. Je me souviens d'avoir lu il y a environ un mois dans le *Province* de Vancouver l'analyse d'un expert qui examinait les états financiers du gouvernement fédéral. A part certains détails, ce qui m'a le plus inquiété c'est que le texte de ce rapport, nous montrait clairement dans quelle voie le gouvernement nous engageait. Il ressort nettement de cette analyse que le gouvernement estime qu'il aurait pu nous imposer davantage, mais qu'il a décidé de ne pas exercer tous ses pouvoirs fiscaux, tout comme s'il jugeait faire une faveur au contribuable.

Il fut un temps, monsieur l'Orateur, les contribuables canadiens pensaient pouvoir disposer de leurs biens, sauf la part qu'ils remettaient au gouvernement pour lui permettre de fournir les services essentiels. De toute évidence en examinant ce compte rendu, on constate que le gouvernement a adopté le point de vue complètement opposé qu'il se croit maître de tous les biens, sauf ceux qu'il daigne laisser à la population pour en faire ce qu'elle veut. Monsieur l'Orateur, c'est de l'étatisme ni plus ni moins.

Bien que la nouvelle orientation du gouvernement ne soit perceptible que par de subtiles tournures de langage, comme le député de Red Deer vient de le souligner, le gouvernement se rapproche de plus en plus de cet objectif. Il aura alors le pouvoir indiscutable de confisquer ce qui a toujours appartenu à des particuliers ou à des sociétés leur servant d'intermédiaires. Nous nous en sommes rendu compte avec le bill C-42. Il fut un temps où le gouvernement concevait sa politique fiscale et établissait ses projets de dépenses en fonction des impôts qu'il comptait percevoir. Maintenant, c'est le contraire: ce sont les impôts qui sont fixés en fonction des dépenses projetées. Pour le moment, le changement est peut-être mineur, mais chaque mois, les travailleurs voient ce que leur coûte ce changement de direction lorsqu'ils reçoivent leurs chèques de paie.

S'il n'y a aucune limite au pouvoir qu'a le gouvernement central de dépenser, ce qui semble être le cas, il s'ensuit qu'il y en aura de moins en moins à son pouvoir d'imposition. La politique actuelle du gouvernement consiste à trouver de plus en plus de champs d'imposition de manière à satisfaire son irrésistible et monstrueuse tendance à dépenser. C'est inadmissible. Cela viole le principe de la propriété privée cher aux Canadiens. Il fut un temps dans notre pays où chaque Canadien était maître chez lui. Actuellement, la politique du gouvernement est telle qu'un Canadien est maître chez lui jusqu'au jour où le gouvernement décide de s'en mêler.

Je me souviens d'avoir entendu le député de Broadview-Greenwood (M. Rae) matraquer le rapport que la Commission Carter avait publié à la fin des années 1960, rapport qui a servi à l'élaboration de la loi sur la fiscalité de 1972. Le député de Red Deer a eu raison de dire que ce sont ces nouvelles mesures fiscales adoptées en 1972 qui ont fait naître une nouvelle activité économique: la comptabilité. Autrefois, le contribuable, qu'il fût journalier ou petit exploitant agricole, pouvait